

# fla**CHE**

Le journal interne du Centre Hospitalier Esquirol

N°21 Septembre 2024

DIRECTION GÉNÉRALE - QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

## *Semaine sécurité du patient*

p. 4

Semaine  
de la **sécurité**  
des **patients**

# Édito



## La sécurité des patients, notre priorité collective

Madame, Monsieur,

À l'occasion de la Semaine de la sécurité des patients, je suis ravie de m'adresser à vous dans cette nouvelle édition du journal interne.

Cette semaine dédiée est une invitation à réfléchir ensemble sur nos pratiques et à partager nos expériences pour renforcer la culture de sécurité. C'est une opportunité de rappeler à chacun d'entre nous l'importance de notre mission : assurer un parcours de soin sécurisé et de qualité pour tous nos patients. La sécurité ne se limite pas aux protocoles et aux procédures ; c'est un engagement permanent qui implique l'ensemble de nos équipes, qu'il s'agisse des soignants, des administratifs, des services techniques ou logistiques.

La Semaine de la sécurité des patients 2024 nous invite cette année à nous intéresser à un enjeu fondamental : améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients. A cette occasion, vous retrouverez au sein de ces pages différentes actions de communication réalisées par l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière, le Département d'Information Médicale et le service Pharmacie. Partager nos idées, communiquer ensemble et affiner nos processus sont autant de moyens d'améliorer le diagnostic pour la sécurité des soins. Bénéficiions de cette semaine pour approfondir nos pratiques et réaffirmer notre engagement envers une amélioration continue de la qualité des prises en charge.

Dans ce numéro, vous pourrez lire un article sur la création et le lancement de la Cellule de Réponse et d'Orientation Psychiatrique (CROP), ainsi que sur l'Unité de Compensation et de Suppléance Soignante (UCSS). Nous mettons également en lumière l'engagement du CHE dans une démarche éco-responsable, avec un article consacré à la gestion des déchets. Par ailleurs, le Pôle des Usagers va mettre en place les Indoor de la santé dans le cadre des SISM. Et bien d'autres sujets tout aussi enrichissants seront abordés.

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble des équipes du Centre Hospitalier pour votre implication et votre engagement quotidien envers la qualité et la sécurité des soins.

Bonne lecture !

**Enorah FIEDERER,**  
*Responsable Département Qualité et Gestion des Risques*

### DIRECTION GÉNÉRALE



## 22 novembre Vernissage exposition "Violences faites aux femmes"

Dans le cadre de la journée internationale des Violences faites aux femmes, le Ch Esquirol met en place une exposition d'oeuvres réalisées par les usagers et les professionnels du CH Esquirol. Elle se tiendra du 22 novembre au 6 décembre à la cafétéria et du 9 décembre au 16 décembre au self du personnel. Vernissage le 22 novembre à 14h à la cafétéria.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter par mail :



[tutteVFF@ch-esquirol-limoges.fr](mailto:tutteVFF@ch-esquirol-limoges.fr)



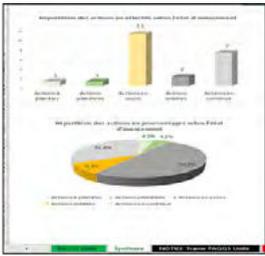
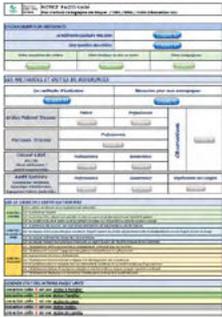
[Lien vers Protocole Ennov PR-PCS-008](#)

# La Mise à jour PAQSS Unité 2024 / 2025

Le modèle du PAQSS Unité du CH Esquirol évolue cette année pour :

- Être en conformité avec le Référentiel HAS 2024
- Simplifier, par conséquent et autant que possible, l'identification des actions répertoriées en rapport avec le Référentiel HAS
- Mettre à disposition l'ensemble des outils (Ressources et Grilles (Patients Traceur, Observation etc.)

Dans l'ensemble du Fichier Excel du PAQSS Unité, version 2024, vous trouvez :

<p><b>L'ONGLET PAQSS</b></p>  <p>Il s'agit de votre PAQSS Unité, le tableau de bord où vos actions sont répertoriées.</p>	<p><b>L'ONGLET CRITÈRES HAS 2024</b></p>  <p>C'est la Synthèse de tous les critères du Référentiel HAS 2024 avec la distinction par chapitres, par niveau attendu (Impératif, Standard, Avancé), ainsi que la mention IQSS pour les critères rentrants dans le champ des Indicateurs Qualité et Sécurité des Soins...</p> <p>Il peut servir de support pratique (Format A4 recto/verso).</p>
<p><b>L'ONGLET SYNTHÈSE</b></p>  <p>Cette feuille est un récapitulatif qui résume automatiquement vos actions selon leur effectif et leur état d'avancement.</p>	<p><b>L'ONGLET LÉGENDES ET RESSOURCES</b></p>  <p>Cet onglet support vous récapitule les états possibles de vos actions, les chapitres du Référentiel.</p> <p>Il vous permet également d'avoir à disposition tous les documents relatifs à la Certification (Référentiel HAS/ Site HAS...) et surtout ceux relatifs aux grilles d'évaluation en lien direct (patient traceur (Professionnels / patients) Parcours etc.)</p>

## Nouveauté 2024 Restitution des résultats des IQSS par unités de soins



Depuis cette année 2024, les résultats des Indicateurs Qualité et Sécurité des Soins pour la campagne 2024 pilotée par la Haute Autorité de Santé sont disponibles dans le dossier partagé "QUALITEGDR" des services/unités en suivant le chemin d'accès communiqué à l'ensemble des cadres de santé et chefs de Pôle le 02 septembre.

Pour rappel, ces données ont été collectées dans les DPI tirés au sort par le logiciel de la HAS, en collaboration avec le DIM et les équipes des unités, via une grille de recueil transmise en amont de l'audit. Les séjours concernés sont ceux des hospitalisations complètes en 2023.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous invitons à compléter vos « PA-QSS unités » en fonction des résultats exploitables par votre unité.

Pour cela, le Département QGDR reste à votre écoute pour répondre à vos questions. ■

# Semaine sécurité du patient

## Améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients

La Semaine Nationale de la Sécurité des Patients (SSP) s'est tenue du 16 au 20 septembre 2024, avec pour thème « Améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients ». Cette édition coïncidait pour la première fois avec la Journée Mondiale de la Sécurité des Patients de l'OMS, célébrée chaque année le 17 septembre. Diverses actions ont été mises en place, détaillées dans les articles suivants.

### PDU

Le 18 septembre après-midi, un moment d'information a été organisé à la cafétéria, réunissant des professionnels du Pôle des Usagers ainsi qu'un représentant du service Pharmacie. Les patients ont eu l'occasion de participer à un quiz portant sur la thématique du diagnostic, favorisant ainsi leur sensibilisation et leur engagement sur ce sujet essentiel.

### DIM

#### SAISIE DU DIAGNOSTIC DANS LE DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ

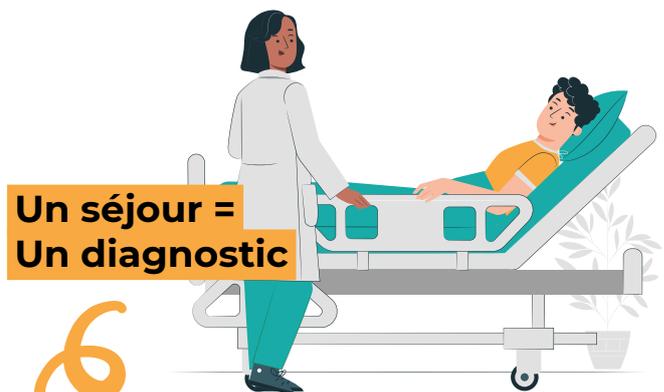
Le Diagnostic Principal (DP) actualisé répond au motif de prise en charge du patient.

Règlementairement, la présence d'un diagnostic principal est obligatoire à chaque séjour d'un patient, tant en hospitalisation complète que pour l'hospitalisation de jour.

En ambulatoire, le DP doit être mis à jour régulièrement (au minimum une fois par an).

Pour les services de Psychiatrie, il est souhaitable de privilégier des codes diagnostics Cim10 de la catégorie F....(Troubles mentaux et du comportement).

Le DP est choisi par le médecin référent du patient mais d'autres codes peuvent être saisis par les autres professionnels prenant en charge le patient pour la 1ère fois ou pour lequel un avis médical n'a pas été établi ou aucun entretien médical réalisé.



Activité Evaluation > Saisie de la morbidité

Diagnostics | Dépendance (A.V.Q.) | Scolaire

Saisie des diagnostics.

Ces diagnostics sont posés par :

Autre agent par nom :

Diagnostics : en date du :

Type	Code	Libellé
Diagnostic principal ou motif principal de PEC	<input type="text"/>	Recherche avancée
Diagnostic psychiatrique longitudinal	<input type="text"/>	Recherche avancée
Diagnostics associés	<input type="text"/>	Recherche avancée

**PHARMACIE**

- Traitement des angines : penser à utiliser les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) de l'angine avant de prescrire un antibiotique
- Savoir repérer pour mieux traiter :
  - Les signes d'alerte d'un syndrome occlusif intestinal
  - Les signes d'alerte d'un syndrome malin des neuroleptiques et syndrome sérotoninergique



### Reconnaître les signes d'alerte évocateurs d'un syndrome occlusif chez les patients traités par psychotropes

Le syndrome occlusif constitue une complication de la constipation. Sa gravité potentielle nécessite la bonne connaissance des signes précurseurs et une prise en charge appropriée.

**Comment identifier un syndrome occlusif ?**

**En premier lieu, l'arrêt des gaz, mais aussi :**

- l'arrêt des matières
- une absence de bruits hydro-aériques intestinaux
- des douleurs abdominales
- des nausées, vomissements fécaloïdes

**Les signes de gravité sont les suivants :**

- Instabilité hémodynamique
  - chute de tension
  - marbrures
- altération de l'état clinique
- fièvre ≥ 38°C

Une prise en charge urgente et spécialisée est nécessaire

**Comment le prévenir ?**

- Si un traitement de la constipation est déjà en place :
  - Veiller à ce que la constipation sous jacente ne s'aggrave pas : interroger le patient sur la fréquence des selles et adapter le traitement si nécessaire
- Savoir identifier les situations à risque d'aggravation de la constipation en un syndrome occlusif :
  - Charge médicamenteuse anticholinergique élevée - Cf plaquette « Coefficient d'impregnation anticholinergique » : tout score > 5 nécessite une ré-évaluation du traitement associé à une surveillance étroite du patient
  - Patient sédentaire, polyhandicapé, non communicant, personne âgée, patient en contention
- Traiter efficacement la constipation - Cf protocole Ennov intitulé « Recommandations en matière de prise en charge de la constipation chronique » :
  - Mettre en œuvre les règles hygiéno-diététiques
  - Prescrire des laxatifs appropriés
  - Bien examiner le patient et prescrire les examens complémentaires requis

**Rappel de la liste des médicaments à forte charge anticholinergique**

- Clozapine
- Antipsychotiques de 2<sup>ème</sup> génération
- Antidépresseurs imipraminiques
- Médicaments curatifs : Triptanoline (EFFICUR), Irinapipridyle (ARTANE, PARNANE), atropine (Collyre ATROPINE EN), xosipamine en patch
- Antispasmodiques urinaires : solifénacine

COMEDIMS - CH Esquirol Document rédigé le 16-09-2024



### Quels sont les signes d'alerte d'un syndrome malin des neuroleptiques et d'un syndrome sérotoninergique ?

Ces deux syndromes possèdent une symptomatologie semblable. Il est important de bien en connaître les signes pour une prise charge précoce et adaptée car des complications graves peuvent survenir.

**Syndrome Malin des Neuroleptiques**  
Diagnostic à évoquer chez **tout patient traité par antipsychotique** et présentant ce tableau clinique.

**Clinique** : évolution des symptômes sur 1 à 3 jours

- **Altération de la conscience** : état délirant, catatonie, mutisme
- **Rigidité musculaire généralisée** avec syndrome extrapyramidal, trismus
- **Hyperthermie** ≥ 39°C, déshydratation aiguë, sueurs
- **Dysautonomie** : tachycardie, tension artérielle labile, tachypnée

**Anamnèse** :  
Il survient généralement :  
- dans la **première semaine suivant l'instauration** du traitement,  
- lors de l'**augmentation** de la dose d'antipsychotique.

**Fréquence** : Complication rare (0,5 à 1%)

**Facteurs favorisants** :

- Changement d'antipsychotique
- Déshydratation
- Patient ayant déjà présenté un épisode de syndrome malin des neuroleptiques

**Syndrome Sérotoninergique**  
Conséquence de la prise d'une **association de traitements sérotoninergiques**

**Clinique** : symptômes d'apparition et d'évolution rapide (**24h environ**)

- **Altération de l'état mental** : anxiété, impatience, agitation, confusion, trouble de la vigilance, coma
- **Manifestations végétatives** : hypersudation, frissons, hyperthermie, tachycardie, hypertension artérielle, nausées, vomissement, diarrhées
- **Troubles neuromusculaires** : tremblements, myoclonies, troubles de la coordination, hyper-réflexie, augmentation du tonus musculaire, mydriase

**Anamnèse** :  
Patient traité par plusieurs médicaments sérotoninergiques ou un seul médicament sérotoninergique mais à dose élevée.  
Un syndrome sérotoninergique peut survenir lors d'un switch d'antidépresseurs par l'introduction trop précoce du nouvel antidépresseur en remplacement d'un autre à longue 1/2 vie d'élimination.

**Les médicaments anticholinergiques incriminés** : (liste non exhaustive)

- Antidépresseurs : IMAO, imipraminiques, IRS et IRSNa
- Antimigraux
- Médicaments opioïdes
- Lithium

COMEDIMS - CH Esquirol Document rédigé le 16-09-2024



## TRAITEMENT DES ANGINES

Penser à utiliser les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) de l'angine avant de prescrire un antibiotique

**OMS**  
Lutte contre l'antibiorésistance : un enjeu mondial de santé



L'antibiorésistance est l'une des plus graves menaces pesant sur la santé mondiale, c'est pourquoi il faut encourager le recours aux tests rapides, notamment le Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) angine qui permet de différencier angines virales et bactériennes.

**75 à 90%**  
des angines de l'adulte sont d'origine virale

**un test négatif = un antibiotique évité**

De réalisation simple et rapide, ces tests sont disponibles sur le CHE en dotation à Dany ou sur simple demande à la pharmacie.



COMEDIMS  
Centre Hospitalier Esquirol

## COEFFICIENT D'IMPREGNATION ANTICHOLINERGIQUE : présentation du score et application aux principaux médicaments administrés en psychiatrie

Plaquette réalisée suite à l'enquête nationale relative au coefficient d'impregnation anticholinergique des prescriptions en établissement de santé mentale

## Semaine sécurité du patient (suite)

### HYGIÈNE

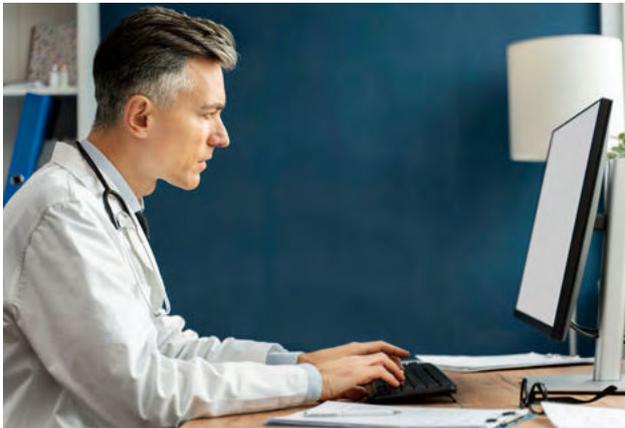
Cette année, la **Semaine de la Sécurité des Patients**, programmée du 16 au 20 septembre 2024, a pour thème « **Améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients** ».

Cette thématique revêt d'un intérêt particulier dans le champ de l'infectiovigilance et de l'hygiène hospitalière. Elle a été l'occasion de vous soumettre un quiz afin de mesurer votre seuil de vigilance, votre expertise et indirectement la communication au sein de votre unité médicale dans ce domaine.

Nous vous apportons ci-dessous les réponses à ce quiz. Merci à vous d'en prendre connaissance, afin d'améliorer vos pratiques le cas échéant.

### 1) Quel(s) moyen(s) de signalement utilisez-vous pour déclarer un évènement infectieux ?

- Courrier     Je ne sais pas  
 Téléphone     Non concerné     Mail



#### SIGNALER TOUTE SUSPICION OU ÉVÈNEMENT INFECTIEUX

**ALERTER sans délai l'Unité d'hygiène par les moyens suivants :**

-  **Téléphone :**  
postes 1116 - 1272 - 1074
-  **ET mail à l'adresse générique :**  
[hygiene@ch-esquirol-limoges.fr](mailto:hygiene@ch-esquirol-limoges.fr)

#### L'objectif de ce signalement est multiple :

- Alerter en temps réel L'Unité d'Hygiène qui sera support à la mise en place des précautions complémentaires dans votre UF le cas échéant, et ce afin de prévenir la transmission croisée.
- Dans le cadre de l'infectiovigilance, établir la cartographie infectieuse de l'établissement et détecter tout évènement ou cas groupés émergents.

### 2) Le risque ou l'évènement infectieux doit-il être tracé dans le dossier du patient ?

- Oui     Non     Je ne sais pas

### 3) Pensez-vous que la mise en place des précautions complémentaires d'hygiène nécessite une prescription médicale ?

- Oui, elles le nécessitent     Non

Le risque ou l'évènement infectieux doit faire l'objet d'une traçabilité dans le dossier du patient pour une information optimale des professionnels et du patient.

Par ailleurs, la mise en place de précautions complémentaires d'hygiène afin de contrôler le risque ou l'évènement infectieux doit faire l'objet d'une prescription médicale, tout comme leur levée.

Leurs modalités sont décrites dans le protocole institutionnel PR-GDR-008 « **Repérage et traçabilité du risque ou de l'évènement infectieux dans le Dossier Patient Informatisé (DPI) – Prescription des précautions complémentaires d'hygiène** » à votre disposition dans ENNOV :

 **Liens vers le protocole Ennov PR-GDR-008**

- Risque/évènement infectieux : → **bloc « Allergies / Risque-Évènement infectieux »**  
Partagé entre les professionnels médicaux et paramédicaux, ce bloc alimente la fiche d'anamnèse du DPI pour informer les professionnels de santé du risque ou de l'évènement infectieux.
- Prescription des précautions complémentaires d'hygiène si elles sont nécessaires : → **« Prescription de soins »**  
Cette prescription alimente le plan de soins afin que les professionnels paramédicaux valident la mise en œuvre et le suivi des précautions complémentaires nécessaires.

**4) Lors de la mise en place des précautions complémentaires, faut-il mettre des logos de signalétique au niveau de la porte de la chambre du patient ?**

- Oui       Non       Je ne sais pas

Lors de la mise en place des précautions complémentaires d'hygiène, les **logos de signalétique** correspondants **doivent être positionnés sur la porte de la chambre du patient**, afin d'élever le niveau de vigilance de tous : patients, professionnels, visiteurs...



Ces derniers doivent **systématiquement être accompagnés du logo générique** ci-dessous :



**5) Avez-vous bénéficié d'une formation dispensée par l'UF hygiène durant ces 5 dernières années ?**

- Oui       Non      **Pas de réponse fléchée**

**6) Pensez-vous que les formations en hygiène sont obligatoires ?**

- Oui, elles le sont.       Non

**SE FORMER EN HYGIÈNE**

Un plan de formations en hygiène est annuellement proposé afin d'aider au mieux les professionnels dans l'objectif de **prévenir** et de **maîtriser le risque infectieux**.

Ce plan annuel, piloté par l'UF Hygiène, est coordonné par le Service de Formation Permanente de l'établissement. Il est adapté à l'ensemble des catégories professionnelles de l'établissement.

Ces **formations sont obligatoires** pour **tous les professionnels nouvellement recrutés et tous les 5 ans** pour les remises à niveau des professionnels permanents.

**7) Où recherchez-vous les protocoles d'hygiène de l'établissement en routine ?**

- Intranet       ENNOV       Internet  
 J'appelle un ami       Classeur papier dédié



Comme **ressource** dans le cadre de la prévention et la maîtrise du risque infectieux, vous avez à votre disposition l'ensemble des **supports techniques** afférant à l'Hygiène dans **l'espace documentaire ENNOV**: procédures, protocoles, modes opératoires, fiches d'enregistrement, plaquettes d'information...

**LEUR RECHERCHE EST SIMPLE ET RAPIDE**

- **Recherche par mot clé** (type GOOGLE)
- **ou par thème** : HYGIENE HOSPITALIERE :
  - Hygiène Soins
  - Hygiène Environnement
  - Procédures Etablissement...
  - etc.

# *L'Unité de Compensation et de Suppléance Soignante (UCSS) opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2024*

## *Un dispositif pour anticiper et gérer plus sereinement l'absentéisme*

Le Centre Hospitalier Esquirol, dans le cadre des négociations en interne avec les représentants du personnel, a envisagé de se saisir de l'opportunité du Ségur de la Santé, pour créer une Unité de Compensation et de Suppléance Soignante.

### QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'UCSS ?

- **des remplacements de courte durée** lors d'un absentéisme inopiné (maximum 5 jours/nuits)
- **du soutien aux équipes de soins** en cas d'épidémie, de constitution d'un équipage lors des admissions en soins sans consentement, d'une présence soignante pour des patients en soins sans consentement nécessitant une hospitalisation pour des soins somatiques

### QUELLE EST LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ?

Cette unité met à disposition des services cliniques, de la Mas St Exupéry et de la Crèche « La Compagnie des Doudous » des ressources ponctuelles de professionnels expérimentés :

- 1 aide-soignant
- 5 infirmier(e)s = 2 en poste de nuit  
3 en poste de jour

### COMMENT FONCTIONNE CETTE UNITÉ ?

L'encadrement exprime ses besoins auprès des Cadres de Santé de Coordination Jour/Nuit en charge de la gestion de cette unité.

Le Cadre en gestion de l'Unité de Compensation et de Suppléance Soignante alloue les ressources disponibles avec une date de début et de fin. A l'issue de la mission, la ressource de l'UCSS est **obligatoirement** affectée sur un autre besoin d'un autre pôle.

Le Cadre s'assure d'une allocation équilibrée entre les différents pôles, la Mas St Exupéry, la Crèche.

### OÙ EST LOCALISÉE CETTE UNITÉ ?

L'équipe de l'UCSS est située dans le bâtiment sécurité pour permettre de centraliser cette équipe sur un même lieu.

### DES AVANTAGES DE CE DISPOSITIF

#### ■ Pour l'établissement :

- Mettre à disposition un groupe de professionnels compétents mobilisant toutes les forces nécessaires pour accompagner leurs collègues dans les multiples prises en charge
- Préserver l'activité et la qualité des soins sans épuiser les soignants
- Limiter les remplacements des soignants entre unités et en intra polaire
- Limiter les remplacements des soignants par des Cadres en poste de nuit
- Limiter le recours à l'intérim, recours ne garantissant pas la qualité et la sécurité des soins
- Limiter le rappel des soignants sur repos
- Assurer de la souplesse dans la gestion des ressources humaines
- Favoriser la polyvalence par le décroisement entre les services de l'établissement, ce qui va générer un enrichissement collectif

#### ■ Pour l'agent :

- Un parcours de formation spécifique préparant les soignants à exercer dans différents services et spécialités
- La découverte des filières et des unités de soins
- Des professionnels intéressés par la mobilité
- Une bonne connaissance de l'établissement.

### UN PREMIER BILAN POSITIF DE CE PROJET MANAGÉRIAL

- Une limitation du nombre de sollicitations des soignants des unités à temps complet (changement d'équipe, remplacements, ...)
- Un maintien de la sécurité et de la continuité des soins due aux patients
- Une meilleure gestion de l'absentéisme



### Mme Amandine FIKRI

*Aide-Soignante à l'HC Dany*

“ Depuis 2010, Amandine, aide-soignante à l'HC Adrien Dany, témoigne de l'impact positif de l'Unité de Compensation et de Suppléance Soignante (UCSS) sur l'équipe. L'HC Dany fait appel

à l'UCSS presque chaque semaine, notamment en cas d'absences de dernière minute pour arrêt maladie. Ce soutien permet de limiter le rappel du personnel sur leur temps de repos. Les agents de l'UCSS, volontaires et habitués aux différentes unités, sont rapidement opérationnels, ce qui facilite l'intégration. Amandine souligne que l'UCSS peut également intervenir pour de courtes durées, comme assurer la transition avant la relève du personnel. Un dispositif qu'elle juge très bénéfique. ”



### Mme Laure BESSE

*IDE de l'UCSS*

“ Depuis le 1er janvier 2024, j'ai intégré l'UCSS après avoir acquis de l'expérience en soins généraux sur des postes de pool de remplacement. Avant

de débiter, j'ai réalisé une immersion dans les unités pour me familiariser avec les locaux, le matériel et les spécificités de chaque service. La polyvalence, l'adaptabilité et la rigueur sont des aptitudes essentielles sur cette unité ; il n'y a jamais de monotonie et l'expérience est variée. Hormis quelques difficultés logistiques au départ, je me suis rapidement sentie à l'aise, et après 8 mois, le bilan est extrêmement positif. L'UCSS est enrichissante sur le plan professionnel mais aussi sur le plan humain. L'accueil dans les services est toujours bienveillant, et je suis heureuse à chaque fois de retrouver mes collègues. Désormais, notre effectif est de 4 soignants de jour et de 2 de nuit. Je reste persuadée qu'à l'avenir, cet effectif peut continuer à évoluer en suscitant de l'intérêt auprès de mes collègues. ”

### Mme Elodie TREBUCHAIRE

*Cadre de Santé en charge de l'UCSS*



“ Depuis l'ouverture de l'UCSS, je ne peux cacher mon enthousiasme. Cette nouvelle équipe représente un renfort précieux pour l'ensemble de l'hôpital. Les bénéfices sont visibles pour tout le monde : les cadres, les professionnels des unités et les membres de l'UCSS eux-mêmes.

La création de cette unité répondait à un besoin urgent : pallier l'absentéisme tout en réduisant les tensions liées aux changements de planning, qui sont souvent sources de stress pour nous, les cadres, et pour les équipes. Grâce à l'UCSS, la gestion des absences est bien plus fluide. Cela permet, entre autres, d'éviter de rappeler des professionnels sur leurs jours de repos, ce qui est un véritable soulagement pour eux.

Ce qui est également très positif, c'est que les professionnels de l'UCSS aiment la variété et les nouveaux défis. Leur dynamisme en fait une solution idéale pour assurer les remplacements dans différentes unités, sans qu'il soit nécessaire de les former à chaque fois.

Nous mettons un point d'honneur à ce que chaque unité bénéficie des renforts de l'UCSS de manière équitable. L'objectif est que tous les services puissent tirer parti de ce soutien, dans un esprit d'équité et de solidarité entre les équipes.

Je suis convaincue que l'UCSS va continuer à se développer, car son impact est déjà extrêmement positif pour l'hôpital. ”

### Mme Julia ROUGERIE

*Cadre de Santé à Ey Bas*



“ À l'Unité Henri Ey, l'instauration de l'UCSS a considérablement amélioré la gestion des absences imprévues. Avant l'UCSS, les absences de dernière minute entraînaient des rappels fréquents aux agents et des réajustements de

planning stressants. Aujourd'hui, l'UCSS assure une réponse rapide et efficace aux imprévus, permettant de maintenir la continuité des soins sans perturber l'équipe.

L'UCSS permet ainsi une meilleure anticipation des plannings, réduit le stress lié aux rappels des agents en repos, et garantit une qualité de soins constante. L'équipe de l'Unité Henri Ey en a bénéficié à plusieurs reprises, et l'impact positif est largement ressenti. L'UCSS se révèle être une solution précieuse, simplifiant la gestion des absences et préservant la sérénité au sein de l'équipe. L'UCSS représente une véritable avancée, offrant une solution efficace et rassurante face aux défis des absences imprévues. ”

# Lancement de la Cellule de Réponse et d'Orientation Psychiatrique (CROP)

*Un dispositif pour améliorer la prévention et l'accès aux soins en santé mentale et le lien ville/hôpital*

## QUELLE EST LA MISSION PRINCIPALE DE LA CROP ?

Elle permet de répondre à toutes demandes d'information et de soins non programmées (adultes et mineurs) en psychiatrie et addictologie **émanant des professionnels de santé.**

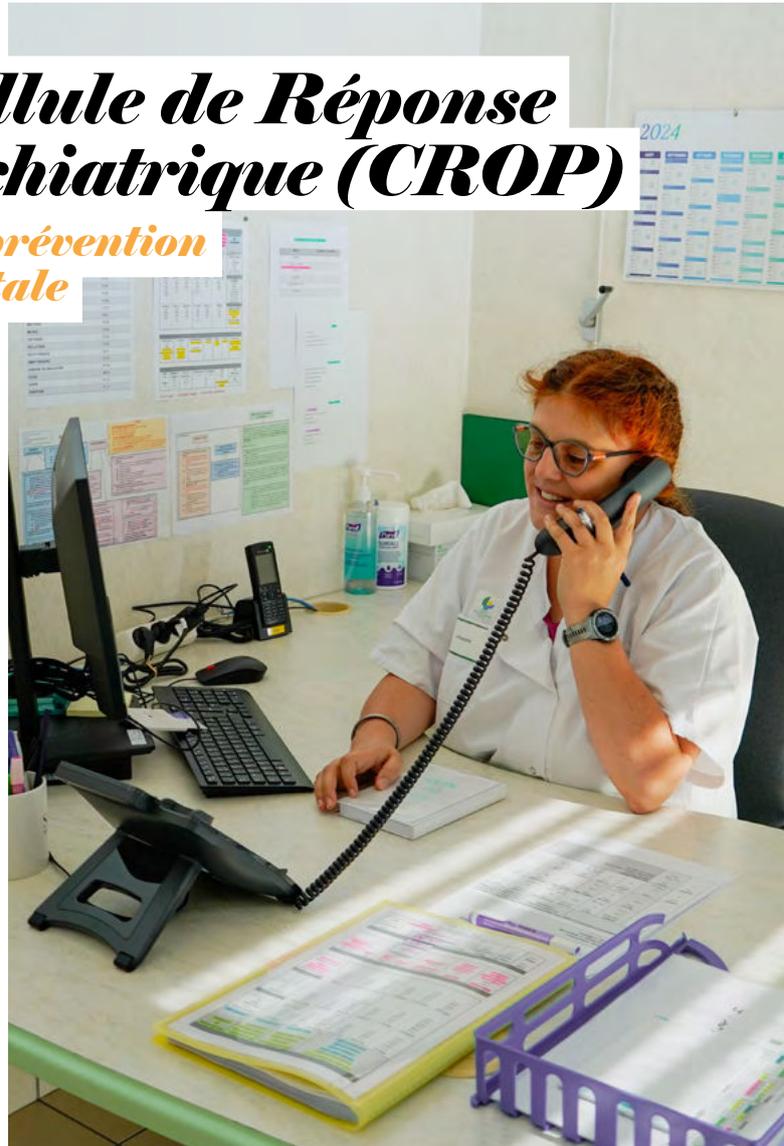
## QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CE DISPOSITIF ?

### ■ Généraux :

- Apporter une réponse rapide et directe aux professionnels, améliorer le lien ville-hôpital
- Faciliter l'accès aux soins des usagers
- Fluidifier le parcours de soins, éviter les ruptures ou le non-recours aux soins,
- Améliorer la pertinence du recours à l'hospitalisation
- Orienter de manière appropriée les usagers

### ■ Spécifiques :

- Optimiser les prises en charge des patients en proposant une orientation adaptée: la réponse apportée n'étant pas forcément une hospitalisation, des solutions alternatives seront proposées (prise en charge ambulatoire)
- Optimiser l'organisation des hospitalisations (gestion lits et parcours patients) avec des interlocuteurs dédiés
- Améliorer la collaboration avec les partenaires extérieurs adresseurs mais aussi entre les professionnels du CHE
- Réduire les passages évitables au service de psychiatrie des urgences et restituer à l'unité MOREL sa mission originelle (évaluation et orientation sur primo-hospitalisation)



## QUELLES SONT LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ?

- 7j/7- 24h/24 - 365 jours/an
- Numéro unique dédié.  
**En interne poste 1862**  
**En externe 05 44 19 01 62**  
**[crop@ch-esquirol-limoges.fr](mailto:crop@ch-esquirol-limoges.fr)**
- Rattachée hiérarchiquement à la Direction des Soins
- Gérée par l'encadrement de coordination jour/nuit et les Cadres de Santé de nuit

## QUELLE EST LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ?

Cette cellule est composée de compétences infirmières et de Cadres de Santé.

## OÙ EST LOCALISÉ CE DISPOSITIF ?

Il est situé à l'accueil Marcland.

En conclusion, la mise en œuvre est programmée au **2 Septembre 2024.**

 [Lien vers la plaquette](#)



# Gestion des déchets

## Vers une montée en cadence et une démarche écoresponsable

Après une phase de test dans les unités Petit Prince, Odyssée, Bleuler, et Deniker, les résultats sont concluants et les professionnels sont bien impliqués. Suite à ces tests, de nouvelles tables de tri fabriquées sur mesures ont été commandées et le volume des sacs a été adapté pour certaines unités.

La montée en cadence se poursuit dans les unités: Pelletier, Zarifian, Morel, Laborit, et George Sand. Cette nouvelle phase a pour but principal d'évaluer l'impact pour l'équipe de transport, en tenant compte de l'augmentation conséquente du volume de déchets recyclables.

Pour limiter le volume des déchets recyclables, il est très important de compacter les bouteilles et d'empiler les barquettes de repas soigneusement vidées avant de les jeter dans le sac.

Les déchets recyclables, sont collectés deux fois par semaine pour être acheminés vers le centre de tri de Beaune-les-Mines.

Les bio-déchets sont valorisés dans une filière de compostage. Ils sont récupérés une fois par semaine par le prestataire et acheminés vers un centre de traitement à Bes-sines-sur-Gartempe.

À l'issue de cette phase, une analyse sera réalisée pour organiser le déploiement sur l'ensemble de l'établissement.

Nous espérons ainsi une réduction des déchets assimilés ordures ménagères (DAOM). Au niveau de la cuisine centrale, les plats préparés pour les patients, mais non distribués sont donnés aux Restos du Cœur dans le respect des normes sanitaires.

De nombreuses autres filières sont mises en place par les services techniques pour les métaux, piles, cartons, papiers, déchets verts, verre alimentaire, DASRI, gravats, huiles alimentaires, déchets issus du garage et déchets industriels. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin ou de questions.

Le tri est l'affaire de tous, merci à tous les professionnels de s'impliquer dans cette démarche. ■



Barquettes en vrac



Barquettes empilées



Bouteilles non compacté



Bouteilles compacté

### MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE ST EXUPÉRY

## Sorties estivales

### Des moments de joie partagés entre résidents et professionnels

Durant la période estivale, ce fut avec enthousiasme et plaisir que les professionnels ont organisé pour la plus grande joie des résidents différentes sorties : une journée au Futuroscope où les résidents ont tellement apprécié qu'ils ont demandé à y retourner, la découverte de nouveaux villages de France tels que Surgères, la visite au château de Hautefort, une sortie à l'étang de Pageas, des repas pique nique et restaurant. ■





## Nouveaux recrutements

### SEPTEMBRE 2024

- 1 Directrice adjointe en charge des ressources humaines, Direction des ressources humaines
- 1 Cadre de santé, DANY, UEROS, Equipe Mobile Rééducation Pédiatrique
- 1 IDE, Unité A
- 1 IDE, Vigilans
- 2 IDE
- 2 IDE - réintégration après disponibilité
- 1 Psychologue
- 1 Orthophoniste
- 1 Service Socio-Educatif - réintégration après disponibilité
- 1 Aide soignant
- 2 ASHQ
- 1 Ambulancier
- 1 APA
- 1 Technicien Hospitalier
- 1 Apprenti 3<sup>ème</sup> année Préparateur en pharmacie Hospitalière
- 1 Apprenti Finances



### Diego BRUNIE

#### Technicien Informatique Hotline

“ Après un Bac pro systèmes numériques au lycée Maryse Bastié à Limoges, Diego a démarré sa carrière comme opérateur de télésurveillance chez OPTI Sécurité. Pendant deux ans,

il a géré des alarmes 24h/24 et 7j/7, en suivant les consignes des clients et en assurant des interventions rapides et rigoureuses.

Il a ensuite travaillé à l'HIHL (Hôpital Intercommunal du Haut Limousin) en tant que technicien informatique, où il s'occupait de l'installation et de l'entretien du matériel informatique, des réseaux et des serveurs, tout en assurant le support aux utilisateurs. Il a aussi effectué une mission pour IMA Inter Mutuelle Assistance, où il a renforcé ses compétences en assistance utilisateur. Ce poste au CH Esquirol l'a rapidement séduit, et il a été ravi de rejoindre l'équipe. Diego est non seulement un passionné d'informatique, qu'il pratique aussi chez lui, mais il est également DJ à ses heures perdues, avec une micro-entreprise qu'il gère depuis plus de deux ans. Nous sommes heureux d'accueillir Diego parmi nous et lui souhaitons plein de succès dans ses nouvelles missions ! ”



## **Emilie ABELLO**

*Responsable Direction  
des Ressources Humaines*

“ Le Centre Hospitalier Esquirol a récemment accueilli Emilie Abello en tant que nouvelle Responsable des Ressources

Humaines pour le personnel non médical. Forte d'une riche expérience dans la fonction publique, Emilie a débuté sa carrière en 2005 au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) en tant que conseillère formation pendant dix ans. Par la suite, elle a rejoint les services du Premier ministre où elle a exercé les fonctions de Conseillère Mobilité carrière, puis a intégré l'Agence de Services et de Paiement (ASP) en tant que cheffe de service adjointe en charge du recrutement, de la formation et de la gestion de carrière des agents. Avant de rejoindre le CH Esquirol, elle a également occupé le poste de cheffe de pôle projets et conduite du changement à l'ASP.

Avec un DESS en gestion des compétences dans les établissements de santé, Emilie nourrissait depuis longtemps l'ambition de travailler au sein d'une direction des ressources humaines d'un hôpital. Elle explique que son choix de rejoindre le CH Esquirol a été renforcé par un stage effectué dans cet établissement au cours de ses études. Imprégnée du milieu hospitalier dès son enfance par la carrière soignante de ses parents, elle a toujours voulu combiner ses deux passions : les ressources humaines et la santé.

Sa mission au CH Esquirol se concentre sur la gestion des carrières des agents non médicaux, l'organisation du dialogue social, la gestion de l'absentéisme, les concours, et le recrutement. Elle insiste sur l'importance d'une direction visible et accessible à tous les professionnels, avec l'objectif de répondre à leurs besoins tout en respectant les objectifs de la direction. En arrivant dans un contexte de clôture de projet d'établissement, elle est déterminée à apporter son expertise pour contribuer au nouveau.

Emilie Abello se réjouit d'intégrer une équipe compétente et investie, et s'engage à relever les défis qui l'attendent avec enthousiasme et détermination. ”



## **Alexia MAURY**

*Directrice des Ressources  
Humaines*

“ Alexia Maury a rejoint le CH Esquirol en tant que Directrice des Ressources Humaines, forte d'un parcours riche et diversifié dans la gestion d'établissements

médico-sociaux. Après avoir obtenu le concours de directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S) en 2011, elle a entamé sa carrière dès janvier 2013 en tant que directrice d'un EHPAD à Montbron, où elle a exercé pendant quatre ans. Ce premier poste lui a permis de concrétiser son souhait initial de travailler dans le secteur médico-social après ses études.

En mars 2017, désireuse de se rapprocher du Limousin, Mme Maury a pris les fonctions de directrice adjointe de trois établissements médico-sociaux : deux Instituts Médico-Éducatifs (IME), trois Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) et un Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP), répartis sur Isle, Saint-Junien et Oradour Saint Genest. Basée principalement sur le site de Saint-Junien en tant que directrice déléguée, elle a occupé des missions transversales de gestion des ressources humaines, participé à la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) et d'autres tâches de direction.

Ce poste lui a permis d'acquérir une expérience précieuse dans la gestion d'équipe et de se familiariser avec le monde du handicap, tout en renforçant ses liens avec les unités du CH Esquirol, qui lui ont permis de découvrir l'univers de la psychiatrie. C'est donc avec enthousiasme qu'elle a saisi l'opportunité de rejoindre notre établissement en tant que DRH.

Mme Maury accorde une importance particulière au dialogue social, aux relations humaines et à la qualité de vie au travail (QVT). Sur son poste précédent, elle a notamment structuré et mis en place un pôle des ressources humaines, contribuant également à l'élaboration du projet d'établissement. Pour elle, la communication, l'écoute et les interactions sociales sont des piliers fondamentaux de sa mission de DRH.

Elle a été très agréablement surprise par l'accueil chaleureux et bienveillant qu'elle a reçu dès son arrivée au CH Esquirol. Que ce soit de la part du service des Ressources Humaines, de l'équipe de direction, ou encore de l'ensemble des équipes avec lesquelles elle interagit au quotidien, elle a trouvé une ambiance à la fois dynamique et solidaire, ce qui lui plaît particulièrement. Cette cohésion et cet esprit d'entraide sont pour elle des éléments très motivants.

Mme Maury voit dans ce nouveau poste une belle opportunité de contribuer au développement humain et organisationnel d'un établissement majeur dans le champ de la psychiatrie. ”

# SFT *Supplément Familial de Traitement*

## RENOUVELLEMENT ANNÉE 2024/2025

Le SFT est un complément de rémunération versé mensuellement aux agents titulaires/stagiaires, contractuels et Internes dans la Fonction Publique sous certaines conditions de parentalité. Son montant dépend de la rémunération de l'agent ainsi que du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales et jusqu'à l'âge maximum de 20 ans.

**Tout changement de situation doit être porté à la connaissance de la DRH.**

Les personnels percevant à ce jour le SFT doivent, au titre de l'année 2024/2025, remettre au service paye les documents suivants :

Ces justificatifs sont à fournir au plus tard le **15 novembre 2024. A défaut, le versement du SFT sera suspendu.**

Des modèles de ces documents **1** sont mis en ligne sur le serveur intranet de l'établissement et peuvent être demandés au service de la paye : postes 1334, 1332 et 1331 ■

**1**

Attestation de l'employeur du conjoint certifiant qu'il ne verse pas de prestation similaire

**ou**

Attestation sur l'honneur si le conjoint est travailleur indépendant, sans emploi, à la retraite, en invalidité ou si vous élevez seul(e) vos enfants

**2**

Pour les enfants à partir de 16 ans: un certificat de scolarité ou un contrat d'apprentissage est en plus à fournir

 **Postes 1334, 1332 et 1331**

 **Supplément familial - Attestation employeur**

 **Supplément familial - Attestation sur l'honneur**

## *Impôt sur le revenu*

# *prélèvement à la source*

L'administration fiscale va procéder à la mise à jour des taux de prélèvement à la source en octobre (à partir des déclarations de revenus de l'année précédente). Il sera donc possible de constater sur sa fiche de paye d'octobre un nouveau taux appliqué en face du code paye 1898 PRELEV. SOURCE.

**En cas de contestation ou pour toute question relative au prélèvement à la source, la seule interlocutrice compétente reste l'administration fiscale.** ■

# *Forfait Mobilité Durable*

Afin d'encourager le recours à des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et responsables, tels que le vélo ou le covoiturage, un forfait « mobilités durables » est proposé aux agents qui utilisent l'un de ces moyens de transport pour leurs trajets domicile-travail.

Pour cette année 2024, le montant annuel du Forfait Mobilité Durable est fixé à :

- 100 € lorsque le nombre de déplacements est compris entre 30 et 59 jours
- 200 € lorsque le nombre de déplacements est compris entre 60 et 99 jours
- 300 € lorsque le nombre de déplacements est d'au moins 100 jours.

Pour en bénéficier, vous devrez fournir au service de la paie/affaires médicales une attestation sur l'honneur justifiant de vos modalités et fréquences de déplacement. Un modèle est disponible auprès de service de la paie/affaires médicales.

Toute attestation non réceptionnée au **31/12/2024** ne pourra être prise en compte. Le versement de cette indemnité interviendra en **Janvier 2025**. A noter que le forfait mobilité durable n'est pas imposable sauf si vous optez pour les frais réels. Dans ce cas, vous devez ajouter son montant à votre revenu brut imposable. ■

# Politique de Formation

## Personnel Non Médical

La politique de formation du Centre Hospitalier Esquirol prend en compte les **besoins institutionnels** tout autant que les **attentes des professionnels** de santé dans un but de formation des compétences, de leur entretien et de leur développement.

Pour cela, elle se décline sur **l'ensemble des dispositifs** permettant l'information, l'accompagnement des professionnels et l'aboutissement des projets d'acquisition de compétences nouvelles.

La formation est un **élément structurant** dans la mise en œuvre de la politique sociale et des politiques de gestion des ressources humaines au sein de l'établissement.

Elle doit **permettre l'accès** aux études promotionnelles, la montée en compétence au sein des disciplines médicales présentes de l'établissement, contribuer à la qualité de vie au travail (QVT), à la santé et à la sécurité en situation de travail.

### PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ÉVOLUTION DE LA CARRIÈRE

- **Les Etudes Promotionnelles:** Les Etudes promotionnelles permettent d'obtenir un diplôme ou un certificat du secteur sanitaire et social dont la liste est fixée par arrêté ministériel et pour lequel un besoin est exprimé au sein de l'établissement.
- **La Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E):** C'est un droit individuel à l'initiative de l'agent, mais, à l'issue de la VAE, l'établissement n'est pas tenu de nommer l'agent sur de nouvelles fonctions, si le projet ne répond pas à un besoin institutionnel. Il s'agit d'une procédure de vérification, d'évaluation des compétences acquises tout au long de la vie professionnelle (activité salariée, non salariée ou bénévole) qui permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification,
- **Le Congé de Formation Professionnelle (C.F.P.):** Le CFP a pour but de permettre aux agents d'obtenir une qualification, de se reconvertir, de réaliser un projet personnel ou professionnel, ne répondant pas à un besoin institutionnel. L'établissement n'est pas tenu de nommer l'agent sur de nouvelles fonctions
- **Le Compte Personnel de Formation (CPF):** C'est un outil universel individuel et transférable qui concerne tous les agents quelque soit leurs statuts (privé ou fonction publique). ■



## Vernissage

# Exposition consacrée à Paul Mondain

Du 2 juillet au 30 août dernier, le CH Esquirol a accueilli une exposition immersive consacrée à Paul Mondain. Présentée dans les couloirs du centre administratif et au self du personnel, cette exposition a offert aux visiteurs un plongeon dans l'univers de cet artiste. Le 3 juillet, un vernissage a marqué le lancement de l'exposition. Cet événement a été orchestré par le Dr Gilles Moreau, à l'initiative de l'exposition, dont la passion et l'engagement ont largement contribué à sa réussite. Lors de cette soirée, le Dr Moreau a partagé avec nous l'histoire des œuvres de Paul Mondain, éclairant ainsi les visiteurs sur la richesse de son travail artistique.

Nous tenons à exprimer nos remerciements au Dr Gilles Moreau, non seulement pour avoir rendu possible cette exposition, mais aussi pour le don généreux de deux œuvres de Paul Mondain à notre établissement. ■



## Journée annuelle Sentinelles 87



Le jeudi 12 septembre à l'occasion du Septembre Jaune a eu lieu la journée annuelle Sentinelles du 87 au Lycée agricole Les Vaseix à Limoges avec la présence du 3114, suivie d'une représentation théâtrale "Vacarme(s) ou Comment l'Homme marche sur la Terre". ■



## Projets de recherche

### L'URI fait le point sur le protocole DepSENS et les études en cours

L'URI dans le cadre du protocole DepSENS (Etude de l'évolution du profil sensoriel dans la dépression) tient à remercier l'ensemble des unités qui ont participé aux inclusions à ce protocole.

#### IL EST RAPPELÉ QUE NOMBRE DE PROTOCOLES SONT ENCORE EN COURS AUTOUR DES THÉMATIQUES SUIVANTES :

- corps et sensorialité (PHRIP PsyMot-Dep, EVAL-APAISE),
- addictologie (Cusema, Craving-Manager et CAEMR),
- sujet âgé (tDCS-AD, ECRA),
- psychose (EDEC, ITIP),
- universitaire (PQ16-MU, TERAPACE).

De plus, de nouveaux projets sont régulièrement en construction sur les thématiques de l'établissement et en partenariat avec d'autres institutions (hospitalières et universitaires). ■



Enfin, la forte activité en termes de valorisation scientifique de l'URI a été concrétisée récemment par l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches (HDR) par Aurélie LACROIX (Docteure ès sciences, référente scientifique et réglementaire, membre du CPP SOOM IV) ingénieure de recherche arrivée depuis Janvier 2020 au CHE.

*N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements*



# Accueil des nouveaux professionnels au PIPA



Des temps de convivialité pour une meilleure considération des professionnels

Depuis le début de l'année, le PIPA organise des moments de convivialité pour les nouveaux arrivants (professionnels médicaux, paramédicaux, AMA, internes...)

Cette initiative s'inscrit dans le projet du PIPA en cohérence avec le projet d'établissement afin de renforcer l'attractivité et accentuer la fidélisation des professionnels.

Un café gourmand a également été organisé fin août pour saluer le travail et remercier les FFI (faisant fonction d'interne) de leur aide pendant la période estivale.

Ces temps d'échanges permettent de présenter l'organisation du pôle, de recueillir leurs observations, de les encourager à porter un regard neuf et spontané afin de mettre en lumière nos atouts et nos dysfonctionnements potentiels.

Il s'agit de faciliter l'intégration des nouveaux professionnels en les mettant en condition de mieux comprendre le fonctionnement du pôle et tenter d'influencer positivement les ambiances de travail. ■

## TÉMOIGNAGE

**Damien Cardon**

*Infirmier Bleuler*

“ Arrivé en mars, j'ai eu l'opportunité de participer à un moment de convivialité organisé pour les nouveaux arrivants du PIPA, et je dois dire que c'était une expérience très enrichissante. Ce type de rencontre permet de briser la barrière de l'inconnu et facilite vraiment l'intégration. J'ai pu échanger avec mes collègues du pôle, mais aussi avec d'autres nouveaux venus, ce qui aide à créer des liens dès le départ. Ça m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'équipe, mais aussi de mettre des visages sur des noms, ce qui est toujours plus agréable. Je me suis senti accueilli et reconnu dans mon rôle, ce qui m'a donné confiance pour la suite. C'est une belle initiative pour se sentir partie intégrante de l'équipe dès le début. ”

## Chorale HJ du Haut Limousin



Dans le cadre de l'atelier chorale organisé par l'Hôpital de Jour du Haut Limousin, une représentation à destination des résidents des EHPAD de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin s'est déroulée le vendredi 13 septembre 2024. Cet événement a eu lieu dans le hall du Centre Hospitalier de Magnac-Laval, sur le site Beauséjour.

Au programme, un récital de 15 chansons a enchanté les résidents, allant de Charles Aznavour à Charles Trenet, en passant par Francis Cabrel, Daniel Guichard, et Claude François. L'atmosphère conviviale a favorisé de nombreux échanges entre les résidents et les membres de la chorale, le tout se concluant autour d'une collation offerte par l'HIHL. ■

# 3<sup>ème</sup> colloque régional Addiction(s) et Territoires en Nouvelle-Aquitaine (ATNoA)

**Jeudi 14 novembre 2024** se tiendra le 3<sup>ème</sup> colloque régional Addiction(s) et Territoires en Nouvelle-Aquitaine (ATNoA), organisé par le Niveau 3 d'Addictologie de Nouvelle-Aquitaine, qui s'articule autour de l'actualité scientifique portée par les quatre PU-PH d'addictologie de la Région (dont le Pr. Philippe NUBUKPO pour le Limousin), et des pratiques de terrain portées par les treize territoires de démocratie sanitaire.

Pour rappel, l'an dernier le colloque s'est tenu à Limoges (Cinéma Ester). Cette année, il aura lieu au Centre de Congrès Cité Mondiale, à Bordeaux.

Les principaux thèmes abordés seront les Troubles du Comportement Alimentaire, les Opioides, les Ecrans, ou encore la Stigmatisation. Le CH Esquirol sera particulièrement bien représenté puisque de nombreux professionnels de notre établissement interviendront dans les différents ateliers. ■



**L'inscription est ouverte à tous (et gratuite) et se fait via le lien suivant :**

 [www.ifaps-site.com](http://www.ifaps-site.com) puis onglet "nos colloques"

**Contact si nécessaire**

 **1845 (numéro interne)**  [lysandre.merlier@ch-esquirol-limoges.fr](mailto:lysandre.merlier@ch-esquirol-limoges.fr)



## Quoi de neuf sur le vieillissement et la fragilité ?

Conférence du Professeur Tchalla

Mardi 25 juin, dans le cadre du DES Psychiatrie, le Professeur Achille Tchalla (Service de Médecine Gériatrique au CHU de Limoges) nous a fait l'honneur d'animer une conférence intitulée « Quoi de neuf sur le vieillissement et la fragilité ? ». Riches échanges sur le syndrome de fragilité, la prévention de la dépendance, et sur les actions de repérage de la fragilité menées notamment par les équipes de l'UPSAV (Unité de Prévention, de Suivi et d'Analyse du vieillissement) du CHU de Limoges. ■

# De Docteur à Professeur

*Un parcours remarquable  
en psychiatrie adulte*

*Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, le Docteur Benjamin Calvet a officiellement changé de titre pour devenir Professeur Calvet, marquant une nouvelle étape importante dans sa carrière. Spécialiste de la psychiatrie adulte, et plus particulièrement de la psychiatrie de la personne âgée, son parcours allie formation clinique, recherche et enseignement.*



## UN PARCOURS UNIVERSITAIRE D'EXCELLENCE

Le Professeur Calvet a débuté son parcours à Toulouse Rangueil, où il a réalisé son externat. C'est ensuite au CH Esquirol qu'il a poursuivi sa formation avec un DES de psychiatrie, consolidant ses compétences et son intérêt pour la psychiatrie de la personne âgée. Très tôt, il s'est orienté vers cette spécialité, et son internat au CH Esquirol dès 2007 marque le début d'une expertise qu'il développera tout au long de sa carrière. En parallèle, il a enrichi sa formation avec un Master 1 en sciences qu'il a validé durant son externat, suivi d'un Master 2 en recherche en neuropsychologie à Toulouse. Son implication dans la recherche s'est encore renforcée lorsqu'il a réalisé sa thèse au sein de l'équipe EpiMaCT, dirigée par Pierre Marie Preux, une équipe spécialisée dans les maladies chroniques en zones tropicales. Après avoir occupé pendant trois ans le poste de chef de clinique en psychiatrie de la personne âgée au CH Esquirol, il a été nommé praticien hospitalier en 2014. Cette période marque également l'émergence de son expertise reconnue au niveau national, notamment dans la psychiatrie de la personne âgée.

## UNE EXPERTISE RECONNUE DANS LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT

Le Professeur Calvet ne s'est pas contenté d'un parcours clinique. En 2023, il a obtenu son Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), un gage de la reconnaissance de ses compétences en matière de recherche scientifique. Ses travaux ont porté sur des thématiques diverses, notamment les troubles neurocognitifs, la personnalité, ainsi que des études dans des zones tropicales comme le Liban, toujours dans le cadre des recherches épidémiologiques sur les maladies chroniques.

Parmi ses projets de recherche phares, il s'est intéressé aux troubles cognitifs, à la neuromodulation cérébrale rTMS des approches innovantes en psychiatrie. Ces travaux ont contribué à renforcer la visibilité du CH Esquirol au niveau national, où il est régulièrement invité à intervenir lors des congrès de psychiatrie.

Sur le plan de l'enseignement, Benjamin Calvet est également très impliqué. Il encadre des thèses, donne des cours et occupe une place importante dans la formation des Infirmiers en Pratique Avancée (IPA), où il est responsable de la mention psychiatrie et santé mentale. Il est aussi référent des UE de psychiatrie des IFSI de Nouvelle-Aquitaine.

## UNE INFLUENCE NATIONALE DANS LA PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Spécialisé très tôt dans la psychiatrie de la personne âgée, le Professeur Calvet est aujourd'hui un acteur majeur de cette discipline en France. Il est secrétaire adjoint de la Société Francophone de Psychiatrie de la Personne Âgée (SF3PA), dont le siège est à Limoges, marquant l'importance de cette ville dans le domaine de la psychiatrie gériatrique.

## SES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR SONT CLAIRES

Utiliser son nouveau titre pour continuer à développer la filière de psychiatrie de la personne âgée en France. Il souhaite aussi renforcer les liens entre la clinique et la recherche.

Le Professeur Calvet ambitionne de faire avancer la recherche sur des technologies comme l'IRM fonctionnelle et d'explorer davantage les potentialités de la neuromodulation pour améliorer la prise en charge des troubles cognitifs chez les personnes âgées.

## EN RÉSUMÉ

Ce changement de titre, de Docteur à Professeur, consacre non seulement l'excellence de son parcours, mais également son engagement au service de la psychiatrie de la personne âgée, tant sur le plan clinique que dans la recherche et l'enseignement. ■

# Nouvelle offre de liaison de l'unité des Thérapies Familiales

La Thérapie Familiale s'intéresse aux relations intrafamiliales et à leur histoire. Les membres de la cellule familiale communiquent selon des règles propres qui codifient les liens entre les individus.

Lors des périodes difficiles, ces codes et leur interprétation peuvent ne plus répondre à l'évolution du groupe ou de ses individus. La communication entre les individus peut alors être rompue et les liens malmenés.

Le symptôme présenté par un des membres du groupe familial témoigne de dysfonctionnements relationnels dont les protagonistes n'ont pas forcément conscience et il n'a de sens et de fonction que s'il est replacé dans un contexte global (« système famille »). La thérapie consiste alors à amener le patient « désigné » et sa famille à une autre vision des choses pour engendrer des changements par des moyens qui leurs sont propres.

Le Pôle d'Activités Transversales a pour missions d'assurer et de proposer une prestation adaptée aux besoins des patients et de leur entourage, mais aussi aux besoins et aux attentes des professionnels pour optimiser la prise en charge axée sur la qualité et la sécurité des soins.

## MISE EN PLACE D'UNE FICHE INFORMATISÉE CARIATIDES: « PRESCRIPTION D'AVIS SYSTÉMIQUE »

Dès sa création, le pôle s'est fixé comme objectifs de développer l'offre de soins, en la rendant accessible à l'ensemble des patients hospitalisés ou en ambulatoire et d'en améliorer la lisibilité et la visibilité.

A ce titre, une fiche de prescription informatisée « cariatides » est désormais disponible depuis le 9 septembre dernier, afin d'adresser directement des patients ou des couples à l'unité des thérapies familiales.



Par ailleurs, l'implantation de cette fiche permet le développement d'une nouvelle activité dite de « liaison » au sein de l'établissement par les professionnels de l'unité.

## L'OFFRE DE LIAISON

Il devient de fait possible pour toutes les unités d'hospitalisation et ambulatoires de formuler une demande de prise en soin pour un patient ou sa famille (ou son couple).

Suite à la prescription adressée à l'unité des thérapies familiales, une réponse sera apportée à l'équipe demandeuse dans un délai de quelques jours et des interventions rapides permettront une meilleure appréciation des besoins.

Un membre de l'équipe se déplacera alors dans cette unité afin d'évaluer la demande.

Cette dernière consistera à un travail en trois temps :

- La présentation du patient et de sa situation par l'équipe demandeuse
- La rencontre du patient accompagné d'un membre de l'équipe demandeuse
- Le retour à l'équipe demandeuse et la traçabilité dans « Cariatides »

## A L'ISSUE DE CETTE RENCONTRE, 3 CAS DE FIGURES POURRONT ÊTRE DÉCRIÉS :

### ■ Pas de nécessité de prise en charge par l'équipe des TF

L'avis retourné à l'équipe suffit. L'intervention consiste en un décalage systémique, ajoutant une dimension nouvelle à celle(s) amenée(s) par l'équipe de l'unité, permettant une prise en soin affinée du patient et/ou de ses proches.

### ■ Le besoin d'accompagnement systémique d'une situation de crise sur l'hospitalisation

Il sera dans ce cas de figure nécessaire de revoir le patient, deux ou trois fois, sur le temps d'hospitalisation ou au plus près de la sortie définitive, avec des personnes de son contexte de vie, concernées par ce moment de crise.

Ces rendez-vous pourront être réalisés dans l'unité d'hospitalisation ou, dans le cas où le patient serait sorti d'hospitalisation dans l'unité des thérapies familiales.

### ■ Une prise en charge complète en Thérapie Familiale

Dans le cas où une indication de thérapie familiale émergera de ces rencontres et que le patient



et sa famille/couple seront demandeurs de ce type de travail.

Il reste important dans ce dernier cas que le patient et/ou couple et/ou famille fasse la démarche de prise de RDV auprès de la coordinatrice des thérapies familiales.

Lors de l'appel, la famille est inscrite sur liste d'attente suivant la procédure habituelle.

L'ensemble de l'équipe des thérapies familiales compte donc sur votre soutien et votre aide pour la mise en œuvre de cette nouvelle activité de liaison dans les meilleures conditions possibles.

### NOUVEAUX HORAIRES DE L'UNITÉ

Pour finir, de nouveaux horaires sont actuellement en essai à l'unité des thérapies familiales pour une durée de six mois. Les horaires d'ouvertures sont donc changés pour un accueil du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures hors jours fériés. ■

 [Lien vers la plaquette](#)

# Partenariat Unité de Victimologie

## *Avec le Lions Club Isle Val de l'Aurence et l'Association Les Affolé(e)s de la frange*

Le Lions Club Isle Val de L'Aurence a remis, le 4 juillet 2024, un chèque de 200 euros (récoltés grâce aux bénéfices réalisés lors des manifestations 2023/2024) afin de poursuivre le partenariat entre l'unité de Victimologie et l'association les Affolé(e)s de la Frange.

Le docteur Arthus ainsi que les infirmières de l'unité de Victimologie étaient présentes, de même qu'Angel pour l'association les Affolé(e)s de la Frange.



L'année dernière, la somme de 800 euros remise par le Lions Club Isle Val de L'Aurence avait permis la réalisation de 2 cours d'autodéfense par l'association les Affolé(e)s de la Frange au bénéfice de 8 patientes de l'unité de Victimologie dans un cadre sécurisant.

Cette année, il est proposé 2 cafés débats animés par Angel de l'association les Affolé(e)s de la Frange.

**Un premier, le 13 novembre 2024** dans le cadre des manifestations pour la journée de lutte contre les violences faites aux femmes du 25/11/2025 à destination des professionnels et du public. Le thème est le suivant : L'évolution de l'image du corps de la femme dans la société (sport, publicité) à 14 h salle Bertran de Born.

**Un second, le 18 décembre 2024** à l'occasion de la rencontre entre l'association les Affolé(e)s de la Frange et des patientes de l'unité de Victimologie pour les encourager à participer aux cours d'autodéfenses organisés par l'association avec pour thème : "L'auto défense populaire : histoire et nécessité actuelle". ■

### DANS LA PRESSE

## *Médiation animale des thérapies qui ont du chien*

Article de Psychologies Magazine qui met en lumière la médiation animale au Centre Hospitalier Esquirol.

Une belle mise en avant du travail réalisé ! N'hésitez pas à lire l'article et à le partager autour de vous.

 [Liens vers l'article](#)



# *Maison Des Adolescents*

## *1 journée pour sensibiliser les professionnels du PUPEAP à la Prévention et à l'Éducation aux Médias et à l'Information (PREMI)*

Les 03 et 17 juin 2024, 25 professionnels du PUPEAP prenant en charge des adolescents, ont pu bénéficier, dans les locaux de la Maison des Adolescents, d'une journée de sensibilisation relative à l'Éducation aux Médias et à l'Information.

Ces temps de sensibilisation étaient proposés par l'Association « RESPECT Education aux Médias ». Ils s'inscrivaient dans le cadre d'un appel à projet au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR). Ils étaient animés par un journaliste professionnel.

Le matin, les professionnels se sont vus présenter les enjeux de l'éducation aux médias ; l'après-midi : ils se sont essayés, en groupes, à l'élaboration d'un scénario complotiste, permettant alors d'identifier les mécanismes en jeux dans la démarche.

### **LES INTÉRÊTS RECHERCHÉS DANS CETTE ACTION DE SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DU PUPEAP ÉTAIENT MULTIPLES :**

- non seulement, permettre aux professionnels de développer leurs connaissances en matière d'Éducation aux Médias et à l'Information,
- pour qu'ils puissent utiliser ces connaissances dans l'accompagnement réalisé auprès des jeunes, afin de les aider à décrypter les informations relayées dans les médias et sur les réseaux sociaux, les sensibiliser aux risques liés à la désinformation, aux fake news, aux théories du complot...
- Mais c'était aussi de permettre aux professionnels du PUPEAP (issus d'unités et de métiers différents) de se rencontrer autour d'une thématique de travail commune, d'améliorer l'interconnaissance entre tous, avec le bénéfice indirect, de faciliter le parcours de soins des adolescents entre les différentes unités quand il est rendu nécessaire.

### **AU TOTAL**

- 6 unités du PUPEAP ont pu être représentées au cours de ces 2 journées : l'Odyssée (hospitalisation temps complet), le Petit Prince (hospitalisation de semaine), les Urgences/liaison de l'HME, l'Hôpital de jour Adolescents, l'Équipe Mobile d'Évaluation et d'Accès aux Soins (EMEAS) et la Maison des Adolescents.
- avec par ailleurs une pluralité des métiers mis en présence: infirmiers, assistantes sociales, psychologues, éducateurs spécialisés, secrétaire, cadres de santé.

Cette journée a également été l'occasion pour les professionnels de découvrir les nouveaux locaux de la Maison des Adolescents, désormais situés au 15 Place de la République à Limoges. ■



### ***Don important d'ouvrages***



La Maison Des Adolescents a récemment bénéficié d'un don généreux de livres et de magazines offert par la BFM de Limoges, ainsi que de deux autres dons privés. Ces contributions précieuses permettront d'apporter davantage de ressources aux usagers de la MDA. Un grand merci à la BFM et aux donateurs privés pour leur don !

PÔLE DES USAGERS - PDU

# Les 1<sup>ers</sup> indoors de la santé

Le Pôle des Usagers, en partenariat avec le service Activité Physique Adaptée du Pôle d'Activités Transversales (PAT), organise les 1ers Indoors de la Santé le jeudi 17 octobre au CH Esquirol.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), dont la thématique nationale cette année est "En mouvement pour ma santé mentale".

L'objectif de cette journée est de faire découvrir aux patients des pratiques sportives pour les encourager à poursuivre l'exercice physique après leur sortie de l'hôpital, dans les clubs et associations de la cité.

Un programme riche et diversifié sera proposé aux patients toute la journée, de 9h à 12h et de 14h à 16h, sur plusieurs sites : gymnase de la pédo, city stade, salle des sports et dans l'enceinte de l'hôpital.

Des éducateurs sportifs, des structures partenaires, et l'équipe des sports initieront les usagers au hand adapté, au tennis de table, à la marche nordique, au bowling et à la boccia. De plus, les patients pourront participer à un challenge fil

rouge dont l'objectif est de parcourir le maximum de kilomètres sur des vélos d'intérieur, en assurant des relais. Enfin, des pairs aidants proposeront aux patients des balades accompagnées pour promouvoir la pair-aidance.

Les équipes de soins pourront inscrire les patients pris en charge (hospitalisations complètes et de jour), qui devront fournir un certificat médical (obligatoire). Les inscriptions se font auprès du secrétariat du service clinique du Pôle d'Activités Transversales au 1265.

Cette manifestation sera parrainée par Cyril JONARD, athlète de haut niveau en para judo, triple médaillé olympique, qui nous fera l'honneur de sa présence et sera disponible pour des échanges et une séance

de dédicaces.

Le lancement de la journée est prévu à 9h avec les discours du Directeur, Monsieur François-Jérôme AUBERT, et de Monsieur Cyril JONARD. Les activités débuteront à 10h.

Les participants se verront remettre une médaille conceptualisée et réalisée par les usagers du C2RL dans le cadre d'un stage « impression 3D ».

Nous comptons sur la présence des professionnels pour mobiliser, accompagner et encourager les participants. ■

### À vos baskets, relevons le défi !

 Consultez le programme

PÔLE DES BLESSÉS DE L'ENCÉPHALE



# Retour Colloque du CLANA

Vendredi 13 septembre 2024 s'est tenu le colloque annuel du Pôle ressources Cérébrolésion Acquise Nouvelle-Aquitaine. Cette année l'équipe avait choisi de dédier la journée à la thématique des addictions chez les personnes cérébrolésées. 135 personnes travaillant dans des structures en et hors Nouvelle-Aquitaine ont fait le déplacement pour assister aux interventions organisées en lien avec le Pôle d'addictologie. L'équipe a également eu la satisfaction de pouvoir compter sur la présence de professionnels de structures homologues telles que le Centre Ressource Francilien Traumatisme Crânien (75) ainsi que les Hôpitaux de Saint-Maurice (94). ■

# Agenda

## Exposition

"Bande de clowns" du salon international de la caricature, du dessin de presse et d'Humour



- 17 septembre au 31 octobre
- Couloirs du Bâtiment Administratif et Cafétéria

## Colloque C2RL



- 15 octobre 2024
- Lycée les Vaseix
- Toutes les infos sur notre site internet

## Journée Alois

Boîte à outils des MAMA



- 16 octobre 2024
- Limoges
- Toutes les infos sur notre site internet

## Journées de sensibilisation à la prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles



- 17 et 18 octobre 2024
- CH Esquirol
- Toutes les infos sur notre site internet

## Café/Débat

L'évolution de l'image du corps de la femme dans la société



- 13 novembre 2024
- CH Esquirol

## Exposition

Violences faites aux femmes



- 22 novembre 2024
- CH Esquirol

### Directeur de publication :

François-Jérôme Aubert

### Rédaction / Mise en page :

Anne Delias-Ayres  
Marion Baril

### Coordination :

Emilie Abello  
Laurent Arnaud  
Sarah Baborier  
Valérie Bayout  
Géraldine Barruche  
Jean-Christophe Bourlion  
Dominique Bretenoux Pennequin  
Françoise Collin  
Hélène Cueille  
Enorah Fiederer  
Yves-Marie Frot  
Murielle Girard  
Elodie Guinet  
Sophie Hazard  
Carine Hoang  
Aurélien Lacroix  
Caroline Tanty  
Jessica Villard

## Votre avis nous intéresse...

Pour que ce Journal Interne concerne chacun, n'hésitez pas à revenir vers nous avec vos avis, vos envies, et vos remarques...

- 05 55 43 11 86 ou 10 15
- [communication@ch-esquirol-limoges.fr](mailto:communication@ch-esquirol-limoges.fr)

15, rue du Dr Raymond Marcland  
BP 61730  
87025 LIMOGES Cedex

- 05 55 43 10 10
- [www.ch-esquirol-limoges.fr](http://www.ch-esquirol-limoges.fr)

